ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Monsieur desgranges chirurgien a mortagne Repond ala 1.re demande qui luy avoit été faite: quil ne paroissoit aucune descente du vagin et que cétoit la matrice seule qui faisoit la tumeur pendante entre les cuisses dela malade. Il ne dit point ce qu'est devenu le vagin; mais parla suitte de ses reponces, il est aizé dele penser.

Il Repond ala seconde question en ces termes le Bourlet qui gênoit la sortie de l'urine etoit formé par les propres membranes dela matrice. Cela n'est pas clair mais nous croyons qu'on peut comprendre ce quil veut dire, et que ce quil appelle

les membranes de la matrice, c'est le vagin même qui devoit se trouver renversé par la tumeur que la matrice formoit dans la vulve après avoir passé, par dessous les pubis.

Il ajoute que la malade voulant faciliter la sortie des pierres qui l'incommodoient, s'étoit fait une excoriation à l'entrée de l'urethre ce qui avoit occasionné une playe qui s'est trouvée directement au bord de l'urethre, dans un enfoncement qu'il y avoit entre l'urethre et le bourlet. Par ces termes il paroist qu'il n'etoit pas necessaire d'entrer dans l'urethre pour rencontrer ce vuide où il a trouvé des pierres qu'il a crû etre dans la matrice. Cependant il dit, quelques lignes plus bas, qu'il ne connut l'existence de ces

pierres que par sa sonde qui, passant dans l'urethre pour arriver a la vessie frapa et se frotta contre ces pierres, ce qui l'engagea a y porter son petit doigt, apres l'extraction de la pierre qui etoit dans la vessie. Cette antylogie n'est pas facile a concilier.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

A l'égard des pierres qu'il dit avoir extrait de la matrice, ce qu'il ecrit dans sa Reponce ne prouve pas qu'elles y fussent, plus que ce qu'il a marqué dans l'observation meme: et par la maniere dont il s'explique, il est toujours probable que ces pierres etoient dans le tissu cellulaire hors de la matrice entre son fond et le vagin qui la recouvrant, faisoit le bourlet en question le quel avoit

été excorié et même percé.

Monsieur Desgranges ne dit rien qui puisse nous indiquer si ces pierres etoient tombées par l'urethre dans ce trou en forme de graviers et y avoient grossi, ou si le séjour d'une portion de l'urine dans ce vuide y avoit occasionné des petrifications comme nous en avons vu se faire dans le prépuce trop serré par le bout.

au surplus cette observation constatée dans le vray et ~~te~~ expliqué par un homme vraymen anatomiste, aussy clairvoyant dans l'état contre nature, que dans l'état naturel meriteroit d'être insérée dans nos memoires: mais par le deffaut d'exactitude et de

lexercice des
certitude dans ~~les~~ differentes circonstances dela maladie, nous ne croyons pas quil soit possible d'en faire aucun usage. a Paris ce 10e. mars 1737

Le Gran

Demanteuilles

5.

Quelques Reflexions que nous avons faites depuis notre Raport, nous engagent a prier Mons.r Delagrange de faire son possible pour eclaircir nos conjectures sur son observation.

Nous pensons;

1o. Que la chutte dela matrice a pu entrainer avec elle une partie dela vessie alaquelle elle est attachée, ce qui pourroit avoir formé une espece d'appendice ou double vessie, par sa dilatation capable de contenir les pierres que Mon.r Desgranges a crû trouver dans la capacité dela matrice.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

2°. Que l'urethre dechiré par les ongles de la malade ou percée a la suitte de l'inflamation, aura laissé echaper quelques graviers dans l'intervalle entre cette partie et la matrice, qu'ils y seront acrus, ou que les pierres auront pû etre formées par l'urine croupie en cet endroit et s'y faire une loge.

Dans quelqu'un de ces deux cas qui ne sont pas sans exemple, l'observation de Mons^r. Desgranges seroit utile et curieuse: mais nous ne pouvons pas nous persuader selon l'exposé de la maladie, de l'operation et de la cure, que les pierres fussent dans la capacité de la matrice; on doit encor moins penser que cela puisse arriver a une fille, surtout n'en ayant de preuves suffisantes.

Nous serons tres obligés a Mons.r desgranges s'il veut bien faire attention a ces conjectures.

a Paris ce 17.e mars 1737

Le Dran Demanteuille

7.

Nous n'avons pas lieu d'estre satisfaits de la reponce de m.r Desgranges aux conjectures que nous luy avons proposée en dernier lieu. il persiste toujours a soutenir que les pierres, dont est question, estoient contenues dans la matrice sans nous en donner de preuves suffisantes. c'est pour quoy, nous estimons que l'on ne peut faire usage de son observation dans les memoires de l'academie. a paris ce 23 auvril 1737. Le Dran

Demanteuille

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE